

QUELLE EST LA SITUATION DE L'OCÉANIE INSULAIRE EN 1945 ?

Ce que nous disent les textes

Problématiques, notions et concepts, mots-clés

Quelles est la situation politique de l'Océanie insulaire en 1945 ? Quels sont ses liens de dépendance avec les métropoles ?	Protectorat, territoire sous mandat, condominium, Conférence de Berlin, les <i>Mau</i> , l'Union française, le Commonwealth
Quelle est la situation économique et sociale de l'Océanie insulaire en 1945 ? Peut-on parler de pillage des richesses ?	
Quel a été le rôle de la Seconde Guerre mondiale dans la prise de conscience des peuples océaniens colonisés	
Quel est le contexte international après 1945 ? En quoi a-t-il pu modifier la donne en matière de décolonisation ?	

1. L'Océanie insulaire est un monde colonisé

La colonisation de l'Océanie s'étale dans le temps, de 1767 pour l'Australie et 1840 pour la Nouvelle-Zélande aux décennies des années 1880 et 1890 pour l'essentiel des îles et archipels intertropicaux.

Quelques dates :

- Nouvelle-Zélande : 1840 (traité de Waitangi)
- Tahiti (protectorat : 1842, colonisation : 1880)
- Marquises : 1842
- Nouvelle-Calédonie : 1853
- Fidji : 1874
- Wallis et Futuna : protectorat en 1887-88
- Nouvelle-Guinée partagée entre les Anglais et les Allemands : 1884-89
- Cook, îles Sous-le-Vent : 1888
- îles de la Ligne : 1889
- condominium entre l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis sur les îles Samoa : 1889-1899
- Gilbert et Ellice : 1892
- Salomon : 1893 – 1898
- partage des Samoa : 1899
- Tonga (protectorat) et Hawaii : 1900
- condominium franco-anglais aux Nouvelles-Hébrides : 1906

Jusque dans les années 1870 : une colonisation hésitante

Jusqu'au début des années 1880, et si l'on excepte l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la colonisation, n'a pas toujours été désirée par le colonisateur lui-même. En effet, on juge ces îles trop éloignées, trop exiguës, sans grandes ressources et finalement sans grand intérêt. Les prises de possession sont alors ponctuelles et sont imposées par les circonstances plutôt que par une volonté politique. On veut bien entretenir des dépôts de charbon dans certains ports, voire des consulats, mais on ne souhaite pas aller plus loin.

Les interventions des métropoles ont souvent été motivées par les graves problèmes rencontrés par leurs ressortissants installés sur place. Ceux-ci sont des missionnaires, des marins, des commerçants... Des missionnaires sont massacrés et la vie dans les ports devient dangereuse car échappant à toutes les lois... La nécessité d'un contrôle accru des individus (des Blancs en priorité) ou de pacification de certains lieux (protection des missions) a pu alors amener la France, l'Angleterre et quelques autres à intervenir, après bien des hésitations. Parfois, ce sont les militaires qui prennent la main, sans forcément avoir recueilli l'aval de leur gouvernement, comme Dupetit-Thouars à Tahiti qui met la

France devant le fait accompli du Protectorat. En d'autres lieux, ce sont les chefferies locales qui demandent à être « protégées », en prenant le parti d'une puissance extérieure contre une autre. C'est ainsi que la monarchie fidjienne fait appel à l'Angleterre (qui ne veut pas, dans un premier temps) pour être protégée, contre les États-Unis. À Tahiti, Pomare IV demandera en vain à l'Angleterre la protection contre l'installation des Français. De son côté, la France refuse la demande de protection de la reine de l'île de Pâques.

De 1884 à 1900 : le marché colonial a bien eu lieu. C'est la curée

La conférence de Berlin (1884-1885) marque comme on le sait le début du partage colonial. Le Pacifique n'échappe pas à cette dynamique. Les puissances européennes, les États-Unis et le Japon s'y lancent dans des conquêtes tous azimuts. Les Allemands ciblent plutôt la Micronésie qu'ils disputent aux Japonais. Les Anglais s'installent en Mélanésie et en Polynésie centrale. Les Français et les Américains se livrent à une colonisation plus ponctuelle. Quoi qu'il en soit, toutes ces puissances entrent bientôt en concurrence et se voient contraintes de s'entendre pour satisfaire leurs appétits de conquête sans risquer le conflit ouvert. Le grand marché colonial a bien eu lieu, en Océanie aussi.

C'est ainsi que

- la Nouvelle-Guinée orientale est partagée entre l'Angleterre et l'Allemagne ;
- aux îles Samoa, une convention tripartite signée en 1899 donne Tutuila aux États-Unis et Savai et Upolu à l'Allemagne. En compensation l'Allemagne abandonne à l'Angleterre ses prétentions sur Tonga et sur la partie nord des îles Salomon (sauf Bougainville) ;
- la France doit accepter de partager les Nouvelles-Hébrides sous la forme d'un condominium franco-anglais en échange de la conquête des îles Sous-le-Vent...

La situation en 1945

En 1945, les acteurs ont changé en partie :

- l'Allemagne et le Japon, qui lui a succédé sur ses territoires confisqués après la Première Guerre mondiale, ont disparu du paysage océanien ;
- l'Angleterre est présente aux îles Gilbert et Ellice ou à Fidji, mais elle s'est effacée en grande partie au profit de ses satellites, l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui ont reçu de la SDN, puis des Nations unies, la tutelle de certaines colonies comme Samoa ou la Papouasie-Nouvelle-Guinée ;
- la France est présente en Nouvelle-Calédonie, dans les ÉFO et à Wallis-et-Futuna, ainsi qu'aux Nouvelles-Hébrides, en condominium avec l'Angleterre ;
- les États-Unis sont présents en Micronésie (récupérée sur les Japonais) et aux Samoa américaines.

2. L'Océanie insulaire en 1945 : un monde exploité ou abandonné ?

L'Océanie insulaire en 1945 est donc partagée entre les empires coloniaux anglais, étatsunien et français. Chaque métropole essaie de tirer le maximum de profit de ses colonies océaniques. Deux domaines au moins sont privilégiés : les plantations et les mines.

Les plantations

(lire à ce sujet le numéro spécial du JSO n° 82-83 (1986) : Les plantations dans le Pacifique Sud)

Les plantations sont surtout présentes en Mélanésie où les îles, vastes et collinéennes, sont plus favorables à ce type de mise en valeur mangeur de terres. Encore estime-t-on que cet espace n'est pas suffisant par rapport aux possibilités offertes par les continents africain ou asiatique. On se heurte par ailleurs aux problèmes fonciers et à la difficulté de recruter des travailleurs océaniques, ce qui a amené les Anglais à faire venir de la main d'œuvre indienne sur Fidji ou les Français de la main d'œuvre vietnamienne aux Nouvelles-Hébrides ou en Nouvelle-Calédonie, ainsi que de la main d'œuvre chinoise sur Tahiti. Par ailleurs, il s'avère que ces plantations européennes, dont la plupart sont peu étendues, ne sont pas spécialement rentables et beaucoup font faillite. De fait, il se développe

parallèlement de très nombreuses plantations autochtones qui résistent mieux aux crises. Leur impact économique, en 1945, est souvent plus important que les plantations européennes. On les trouve surtout dans les cocoteraies et la production de coprah, qui touche l'ensemble des archipels océaniques.

Ainsi, les Néo-Zélandais ont créé à Samoa le *New Zealand Reparations Estates*, société agricole et commerciale publique, qu'ils transfèrent en 1953 au peuple samoan. La société gère des plantations de cocotiers et de cacaoyers. Aux Nouvelles-Hébrides, l'État français s'est constitué un domaine foncier très vaste, géré entre deux-guerres par la *Société française des Nouvelles-Hébrides*, mais qu'il a revendu en partie à des intérêts privés (colons ou sociétés comme la banque Indosuez). Après 1945, les plantations européennes sont peu importantes, mises à part les *Plantations Réunies des Nouvelles-Hébrides* qui produisent du coton sur de vastes espaces. Des plantations de cacaoyers se sont aussi multipliées, en particulier sur Efaté (Vaté) et Espiritu Santo (Santo). Aux plantations il faut ajouter de grands domaines d'élevage, devenus plus rentables. À Fidji, la production sucrière est aux mains d'une compagnie australienne, la *Colonial Sugar Refining Company* qui a redistribué sous forme de contrats de ferme la quasi-totalité de son domaine à de petits planteurs privés, le plus souvent Indiens. Par contre, elle garde toute la structure industrielle de raffinage et les structures de transport et d'exportation, ainsi qu'un grand domaine d'élevage. En Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Salomon, on relève beaucoup de plantations autochtones (cacao, café, palmier à huile) aux côtés des grandes sociétés australiennes, présentes elles aussi.

Structure des plantations au Vanuatu

L'archipel comptait en 1929, 797 Français et 205 Britanniques, 69 propriétés françaises et 16 britanniques, plusieurs de celles-ci étant d'ailleurs gérés directement par la maison Burns Philps. En 1934, la tendance était à la baisse : 763 Français et 190 Britanniques... En 1960, la colonisation française se composait de 90 propriétés, les plantations anglaises étant tombées au nombre de 10. Sur les 90, 62 employaient de 1 à 25 salariés, 27 de 26 à 100 et une seule (les *Plantations Réunies des Nouvelles-Hébrides*) plus de 100...

On estimait déjà en 1939 que près du tiers du coprah de l'archipel provenait des plantations mélanésiennes. En 1952, la production, qui atteignait 27 000 tonnes, était pour plus de la moitié aux mains des Mélanésiens...

(Joël Bonnemaïson, *Passions et misères d'une société coloniale, les plantations au Vanuatu entre 1920 et 1980*, ISO n° 82-83, 1986)

Les ressources minières

Les ressources minières sont exploitées dans tout le Pacifique.

Les atolls polynésiens et micronésiens offrent trois sites riches en phosphates : Makatea, Ocean (Banaba) et surtout Nauru. La Compagnie française des Phosphates de l'Océanie (CFPO) exploite le gisement de Makatea, la Commission britannique des Phosphates (à capitaux anglais, australiens et néo-zélandais) exploite ceux de Ocean et de Nauru. Si on juge que Makatea et Ocean ont des ressources limitées à l'horizon des années 1960 – 1970, Nauru est mieux dotée et l'on sait en 1945 que l'on a des réserves pour plus de 50 ans, à un rythme d'exploitation de plus de un million de tonnes par an (contre 300 000 à 500 000 tonnes par an pour les deux autres sites).

La Mélanésie là aussi dispose de meilleurs atouts : nickel en Nouvelle-Calédonie, or à Fidji, immenses gisements d'or et de cuivre en Papouasie-Nouvelle-Guinée, malheureusement situés dans des endroits difficiles d'accès ou politiquement instables, et non encore exploités en 1945. Ces gisements sont aux mains de sociétés australiennes (*Emperor Mining Company* pour l'or de Fidji) ou de la société française Le Nickel pour la Nouvelle-Calédonie. On découvrira un important gisement de manganèse (exploité par la CFPO) à Forari (île de Vaté) aux Nouvelles-Hébrides en 1959.

Si la Nouvelle-Calédonie représente un cas à part, puisqu'étant exploitée par des intérêts coloniaux calédoniens et non métropolitains, il n'en est pas de même des autres gisements. La CFPO à Makatea jusqu'en 1945 a pillé littéralement le minerai, sans que les ÉFO n'en recueillent un quelconque bénéfice. La main d'œuvre était importée dans sa quasi-totalité et rien ne transitait par Papeete. La situation évoluera plus favorablement après 1945, avec une meilleure prise en compte de la réalité locale, au niveau des emplois, de la formation et des retombées financières. Sur Ocean, ce fut bien pire, dans la mesure où l'on a déplacé de force les populations autochtones, les Banabans, sur l'île de

Rabi (archipel des Fidji), en leur accordant une indemnité dérisoire, de manière à piller l'île dans son intégralité, sans contraintes.

Nauru, Ocean...

En définitive, l'extraction de Nauru et de Ocean a été organisée jusque vers 1960 dans une optique essentiellement favorable à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. On n'a pas voulu, ou su, saisir les possibilités offertes par l'exploitation minière pour organiser au sein de la société micronésienne un pôle de développement économique. Le bilan de plus d'un demi-siècle d'industrie minière est fort décevant puisque le sort de quelques milliers d'autochtones n'a même pas pu être amélioré de façon durable. Les profits accumulés depuis l'origine auraient pu servir à une promotion sociale... L'avenir de la Micronésie aurait pu être totalement transformé alors qu'on n'a recherché que la solution facile, mais combien inhumaine, de la transplantation des populations restées attachées à leur île tout autant que les autres Micronésiens, Mélanésiens ou Polynésiens.

François Doumenge, *L'Homme dans le Pacifique Sud*, JSO n° 19, 1966

L'Océanie insulaire est aussi un espace marginalisé, abandonné

L'exploitation coloniale ne touche que certaines îles, ou certains littoraux. Et encore, le colonisateur n'y trouve pas un intérêt majeur, du fait d'un espace somme toute restreint et de populations que l'on a du mal à mettre au travail plus ou moins forcé. Beaucoup d'atolls polynésiens ou micronésiens sont délaissés. Plus encore, l'intérieur de nombreuses grandes îles mélanésiennes n'a jamais été colonisé. On y retrouve des populations qui peuvent être importantes et qui se trouvent complètement en marge de la civilisation occidentale et des effets de la colonisation. Ce monde à part a traversé le siècle à son rythme propre, en-dehors de toutes les problématiques du temps. Pas plus que par la colonisation, il ne sera concerné par la décolonisation, dont il ne percevra pas forcément les effets, positifs ou négatifs.

3. Touchée par la guerre, l'Océanie insulaire commence à s'interroger sur son avenir

Les mouvements de revendication indépendantistes ont été très peu nombreux et peu influents avant guerre. Le plus virulent fut le *Mau* de Samoa, un mouvement non-violent qui s'est longuement opposé à l'occupation néo-zélandaise. Ailleurs, il s'est le plus souvent agi de sautes d'humeur, vite réprimées par le colonisateur et souvent sans lendemain, faute de leader charismatique.

La Seconde Guerre mondiale, qui a touché de plein fouet l'Océanie, a contribué à la déstabilisation des sociétés traditionnelles directement concernées et provoqué une amorce de remise en cause du fait colonial. On est loin toutefois des grands mouvements de contestation qui sont nés au même moment en Asie ou en Afrique. Cette prise de conscience prend ses sources pour trois raisons :

- la Micronésie et une partie de la Mélanésie ont été occupées par les troupes japonaises, qui ont montré leur supériorité militaire sur le colonisateur anglais ou ses séides australiens et néo-zélandais. Cela laissera des traces dans les esprits. D'autant que le sauveur s'affiche clairement : les États-Unis qui ont assuré la reconquête ;

- les troupes américaines ont littéralement envahi le Pacifique. Elles ont installé leur quartier général à Nouméa et se sont ménagées des bases arrière aux Nouvelles-Hébrides (Vaté, Santo), à Wallis, à Fidji, à Samoa (Upolu), aux ÉFO (Bora Bora)... Partout, les Américains sont arrivés avec leurs dollars, leurs habitudes vestimentaires et culinaires, leur mode de pensée, leur comportement décontracté, voire amical avec les populations océaniques. On a vu des GI's noirs avoir apparemment les mêmes droits que les Blancs ;

- beaucoup de jeunes adultes se sont engagés dans les forces alliées et ont combattu auprès des Anglais, des Français, des Américains. Ils ont conscience d'avoir participé à la victoire contre l'Allemagne et le Japon. Leur équipée, en Europe en particulier, leur a ouvert les yeux sur d'autres réalités. À leur retour, ils ne sont plus prêts à accepter le fait colonial et vont demander des réformes, voire nourrir les rangs des mouvements indépendantistes, cependant peu développés dans le Pacifique,

au contraire de l'Asie ou de l'Afrique. Dans les ÉFO par exemple, ils fondent l'Union des Volontaires, qui se rapproche vite de Pouvanaa a Oopa.

La Seconde Guerre mondiale et les origines du Règne Maasina

Jonathan Fifi'i est né en 1921. Quand la guerre éclata, en, 1942, il fut recruté en tant que sergent... Une fois la guerre terminée, il devint le chef du Règne Maasina pour la région de Kwaio. Il fut arrêté en 1947, et en 1948, fut condamné ainsi que huit autres leaders de ce mouvement, à six ans de prison.

Ils furent tous relâchés en 1950, après quoi Fifi'i aida à la mise en place du Conseil de Malaita pour lequel il travailla. En 1952, il participa à la mise en place d'une école et travailla pour le Conseil du gouvernement ainsi que pour le Conseil législatif des îles Salomon. .. Il représenta l'est de Kwaio au Parlement national jusqu'en 1980.

Pour Fifi'i, la route de l'indépendance pour les Salomon commença dans les années 1940 avec le mouvement du Règne Maasina. Ce mouvement apparut en 1944-1945 sur l'île de Malaita. .. Ceux qui étaient impliqués dans ce mouvement refusaient de payer leurs impôts ou de travailler dans les plantations européennes... Les objectifs du mouvement incluaient l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, une meilleure utilisation des impôts payés par les autochtones et la possibilité d'avoir leur mot à dire auprès du gouvernement... Une hiérarchie de chefs fut mise en place pour superviser les projets d'intérêt public s tel que le jardinage, la récolte des impôts pour le mouvement, la codification des règles de la coutume dans la nouvelle société... Le gouvernement riposta en arrêtant les leaders du mouvement ainsi que plusieurs milliers de sympathisants...

Des analyses récentes montrent qu'une longue période d'insatisfaction liée à l'ensemble de la politique coloniale et remontant à l'avant-guerre est en fait à l'origine du Règne Maasina... Il est clair que l'expérience de la guerre eut un effet catalyseur sur l'action anti-coloniale, mais la guerre n'a pas été le point de départ des ressentiments des Salomonais.

Comme Fifi'i l'explique, les événements de Guadalcanal eurent des répercussions profondes sur la conscience politique des Salomonais... Selon les officiers britanniques de Guadalcanal, les soldats américains se comportaient avec les Salomonais comme ils l'entendaient. Ils développèrent des relations amicales et décontractées avec eux. Ils leur offrirent des salaires relativement élevés et des choses apparemment extravagantes. Ce qui fut le plus mal perçu, c'est que les Américains critiquaient les autres Blancs de façon ouverte. La plupart des soldats américains avaient peu de respect pour les colons britanniques... Les Salomonais découvrirent à travers ces attitudes un nouveau monde plein de possibilités passionnantes. Ils étaient déjà insatisfaits de leur situation avant-guerre, alors comment auraient-ils pu s'en accommoder après ces événements ? De nombreux Salomonais ne remarquèrent pas la ségrégation raciale pratiquée par les Américains, ni le racisme qui était sans aucun doute présent parmi les troupes américaines en 1942...

La Grande Mort, la Seconde Guerre mondiale aux îles Salomon, témoignages, University of the South Pacific, 2003

4- Au lendemain du conflit, le contexte international a changé, et les colonisateurs aussi

La Seconde Guerre mondiale a sonné le glas de la colonisation traditionnelle qui a vu son apogée dans l'entre-deux-guerres. Plus rien ne peut être comme avant. Les empires coloniaux ont beaucoup souffert et la France et l'Angleterre ont une dette vis-à-vis de leur colonie, dans le Pacifique comme ailleurs.

Très tôt, la France de la IV^e République a fait évoluer les colonies de son empire vers des territoires d'outre-mer au sein de ce qu'elle a appelé l'Union française. Les termes colonie et empire colonial disparaissent. Ce n'est pas neutre, même si cela ne résout pas tout, loin de là. Les ex-colonies du Pacifique accèdent donc à la citoyenneté, immédiate pour la minorité de Polynésiens qui ne l'avait pas déjà, progressive pour les populations mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie. Ces territoires envoient désormais des représentants aux différentes assemblées métropolitaines. Mais on reste dans l'idée du maintien de l'Union française au sein de la République.

Du côté anglais, le problème se pose en d'autres termes. Il apparaît que l'on ne conservera pas les colonies bien longtemps. Mais on dispose d'une structure intermédiaire dans laquelle ces colonies pourront se glisser le moment venu : le Commonwealth. L'émancipation progressive des possessions anglaises du Pacifique est une idée qui suit son chemin et qui a même été développée avant-guerre, si l'on en juge par la facilité avec laquelle l'Angleterre a confié les mandats de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou de Samoa à ses relais océaniques, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dès 1919.

Le même cas de figure se produit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale lorsque l'ONU place sous mandat allié Nauru, Samoa et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi qu'une grande partie de la Micronésie (récupérée par les États-Unis).

C'est l'occasion également pour la communauté internationale, par le biais de l'ONU ou du monde communiste, de rappeler la nécessaire émancipation des peuples colonisés, à commencer bien sûr par les territoires sous mandat.

Conclusion

Après 1945, l'histoire est en marche. Le problème de l'émancipation de l'Océanie insulaire est posé. Mais ne se pose-t-il pas plus pour les colonisateurs que pour les colonisés ?